



INTENDANCE
SERVICE FRAIS SCOLAIRES

rue Gabriel Tarde – BP147
24204 SARLAT CEDEX

tel : 05 54 59 02 40
e-mail : intendance.0240121b@ac-bordeaux.fr

Affaire suivie par :
Mr C. Cassagneau
réf. : CRH-2025/2026

DEMANDE DE CHANGEMENT DE RÉGIME / HÉBERGEMENT

à retourner à l'intendance obligatoirement
ou par courriel : intendance.0240121b@ac-bordeaux.fr

Les demandes de changement de régime ne sont acceptées qu'en début de trimestre, aux dates impératives suivantes :

- | | | |
|------------------------------|--|--------------------------|
| • 1 ^{er} trimestre | changement accepté jusqu'au 12/09/2025 | <input type="checkbox"/> |
| • 2 ^{ème} trimestre | changement accepté jusqu'au 09/01/2026 | <input type="checkbox"/> |
| • 3 ^{ème} trimestre | changement accepté jusqu'au 03/04/2026 | <input type="checkbox"/> |

Les demandes formulées hors délais ne seront effectives que sous réserve d'acceptation du chef d'établissement.

Nom et prénom de l'élève :

Classe : Régime choisi lors de l'inscription :

Nom du responsable légal financier :

Adresse courriel à rappeler :@.....

Nouveau régime demandé : DP4 DP5 INT4 INT5 EXT



DEMI-PENSION 4

4 déjeuners

↳ Cocher les jours avec repas : lundi , mardi , mercredi , jeudi , vendredi

DEMI-PENSION 5

5 déjeuners

INTERNE 4

3 petits-déjeuners, 4 déjeuners, 3 dîners + nuitées

↳ Cocher les nuits à l'internat : lundi , mardi , mercredi , jeudi

INTERNE 5

4 petits-déjeuners, 5 déjeuners, 4 dîners + nuitées

EXTERNE

MOTIF : (à remplir si la demande est hors délais)

Signature du responsable légal

A , le

Le chef d'établissement

Accord Refus